



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 19 août 2025

Communiqué de presse

Ouverture de l'appel à projets Fonds hydraulique agricole en Occitanie pour 2025

Les ressources en eau et l'agriculture sont considérablement impactées par les effets du changement climatique. Afin d'y faire face, il est nécessaire de concilier l'accès à l'eau avec le respect des équilibres naturels, dans le cadre d'une gestion durable de la ressource, gage de pérennité des exploitations agricoles.

Ainsi, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé l'ouverture d'un 2^{ème} appel à projet régional « Aide aux investissements portant sur des infrastructures hydrauliques agricoles d'irrigation » pour 2025. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité du Varenne agricole de l'eau et du Plan eau. Il vise à renforcer la résilience des exploitations face aux effets du changement climatique et à garantir la souveraineté alimentaire, tout en assurant la préservation de la ressource en eau.

Doté d'une enveloppe nationale de 20 millions d'euros, ce dispositif a pour objectif d'**accompagner la modernisation, la sécurisation et le développement de nouvelles infrastructures hydrauliques agricoles.**

L'appel à projets est ouvert en Occitanie du 18 août au 24 septembre 2025 (fermeture à 23:59).

La demande d'aide doit porter sur un coût total présenté minimum de 120 000 € HT.

Les bénéficiaires éligibles sont :

- les exploitations agricoles ;
- les structures collectives de regroupement d'agriculteurs ;
- les coopératives d'utilisation de matériel agricole ;
- les organismes uniques d'irrigation au sens de l'article L.211-3 du code de l'environnement ;
- les associations syndicales de propriétaires (ASP) : associations syndicales libres (ASL), associations syndicales autorisées (ASA) ou associations syndicales constituées d'offices (ASCO) ;
- les sociétés anonymes d'économie mixte ;
- les établissements publics ;
- les collectivités territoriales.

Vous trouverez les informations relatives au dépôt des dossiers ainsi que les conditions d'éligibilité des projets sur le site internet de la DRAAF Occitanie à l'adresse suivante :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/ouverture-de-l-appel-a-projets-fonds-hydraulique-agricole-en-occitanie-pour-a9646.html>